



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune de Forest
Service Urbanisme-Environnement
Monsieur Alain Mugabo
Échevin
Chaussée de Bruxelles, 112
B - 1190 BRUXELLES

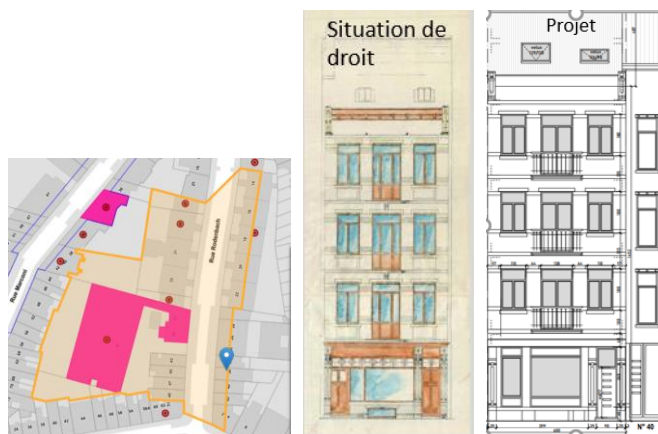
Bruxelles, le 14/12/2023

N/Réf. : FRT20205_718_PU **FOREST. Rue Rodenbach 36 - 38**
Gest. : KD/MLL (= partiellement en zone de protection de l'École communale n° 4 située au n.37)
V/Réf. : PU 28360
Corr: Tulet Simon
NOVA : 07/AFD/1904761 **DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: Agrandir des baies intérieures, aménager une terrasse, rehausser un mur mitoyen et mettre en conformité la modification de la répartition et du nombre de logements de 3 à 4, des annexes et de la façade à rue**

Avis de la CRMS

Monsieur l'Échevin,

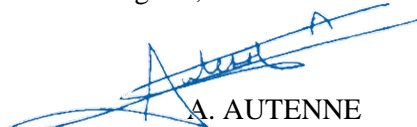
En réponse à votre courrier du 29/11/2023, reçu le 01/12/2023, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 13/12/2023, concernant la demande sous rubrique.

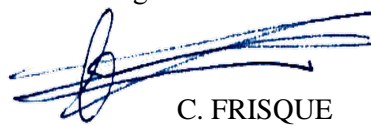


Extrait Brugis. Au centre et à droite, situations de droit et projetée (extraits du dossier)

Le bien s'implante au sein de la zone de protection de l'École communale n°4 (L'École en Couleurs). Si la demande n'a pas d'impact sur l'école classée, il y aurait cependant lieu de revaloriser la façade avant de l'immeuble en prévoyant des châssis en bois respectant les divisions d'origine (portes-fenêtres tripartites en travée centrale) ainsi qu'une porte en bois panneautée, en retirant l'habillage PVC de la corniche pour retrouver une corniche moulurée en bois et en proposant une requalification de l'ancienne vitrine du rez-de-chaussée.

Veuillez agréer, Monsieur l'Échevin, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


C. FRISQUE
Président f.f.

c.c. : milleclef@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; urbanisme@forest.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; stulet@forest.brussels

1/1